



FRANCE-POLOGNE : ÉCHANGES AVEC UN ACTEUR CENTRAL DU DIALOGUE EUROPÉEN

Compte rendu du déplacement à Varsovie, Gdańsk et Sopot d'une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France - Pologne

23 au 27 septembre 2024

Du 23 au 27 septembre 2024, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Pologne, présidé par Mme Valérie Boyer, s'est rendue en Pologne à l'invitation de M. Kazimierz Ujazdowski, président du groupe d'amitié Pologne-France du Sénat de la République de Pologne.

La présidente du groupe d'amitié ayant dû à regret annuler sa participation à la dernière minute, la délégation sénatoriale était composée de M. François Bonhomme, vice-président du groupe d'amitié, de M. Louis-Jean de Nicolaÿ et de Mme Gisèle Jourda, membres du groupe d'amitié.

À quelques mois du début de la présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne (premier semestre 2025), ce déplacement a permis de témoigner de la vivacité de la relation bilatérale et de la compréhension commune de nombreux enjeux européens, notamment en matière de soutien à l'Ukraine et de renforcement des capacités de défense européennes. Les entretiens réalisés ont également mis l'accent sur le dynamisme de l'économie polonaise et sur les opportunités qu'elle offre pour les entreprises françaises, notamment dans les domaines énergétique, aéronautique et maritime.

Enfin, la coopération universitaire a été mise à l'honneur, de même que les liens culturels et historiques entre les deux pays, notamment au cours de l'entretien accordé à la délégation par M. Lech Wałęsa, ancien président de la République de Pologne, figure historique de la mobilisation syndicale des chantiers navals de Gdańsk et de la lutte contre le régime communiste.

I. Accompagner le renforcement de la relation franco-polonaise par la signature du traité de Nancy

A – Rencontre avec M. Marek Prawda, vice- ministre des affaires étrangères



De gauche à droite : Mme Stepanyan, Mme Jourda, M. Prawda, M. Bonhomme et M. De Nicolaÿ

S'inspirant du traité du Quirinal conclu avec l'Italie et du traité de Barcelone avec l'Espagne, la France et la Pologne souhaitent rehausser leur coopération bilatérale au travers d'un traité devant être signé à Nancy dans le courant de l'année 2025 et couvrant l'ensemble des domaines de la coopération.

Ce projet d'accord consacre le retour d'une ambition européenne en Pologne, après des années d'euro-scepticisme. Les nombreuses réformes engagées par le gouvernement issu des élections de l'automne 2023, notamment dans les domaines de la justice et de l'audio-visuel public, ont ainsi ouvert la voie à une amélioration de la relation avec Bruxelles et au déblocage des fonds européens.

Les discussions avec le vice-ministre des affaires étrangères ont permis de faire le point sur les négociations en cours sur le texte du futur Traité de Nancy et de mesurer l'ambition polonaise concernant le renforcement de sa coopération avec la France et l'ensemble de l'Union européenne.

Le triangle de Weimar, qui rassemble la France, la Pologne et l'Allemagne, apparaît ainsi comme un format particulièrement adapté aux discussions sur les grands enjeux européens, notamment en matière de défense. Le dynamisme de son volet parlementaire, avec des échanges réguliers entre les parlementaires des trois pays, constitue un atout qui fut salué au cours des discussions. Une rencontre entre les groupes d'amitié des trois pays doit avoir lieu en 2025 à Berlin, à l'invitation du Bundesrat.

B – Rencontre avec les maires de Łódź et de Gdańsk

Parce que la coopération décentralisée représente un axe fort de la coopération bilatérale, la délégation a souhaité rencontrer les représentants des principales collectivités visitées au cours de la mission.

Ainsi, elle a été reçue à Łódź par le maire-adjoint, M. Adam Pustelnik, qui dans ses fonctions de député préside également le groupe d'amitié Pologne-France de la Diète, chambre basse du parlement polonais. Il a rappelé les liens historiques entre Łódź, ville de l'industrie textile jusqu'à la première guerre mondiale, et la France. Ainsi, au sortir de la seconde guerre mondiale, le premier employeur de la ville était l'entreprise française Hutchinson. Désormais c'est le site d'Airbus qui attire les jeunes générations d'ingénieurs polonais, qui peuvent suivre une formation en français à l'école polytechnique de Łódź. La ville est également jumelée avec celle de Lyon.

La délégation s'est également entretenue avec le Maréchal Mieczysław Struk, président de la *voïvodie* de Poméranie, région peuplée de 2,3 millions d'habitants. Le rôle du port de Gdynia, à proximité de Gdańsk, a été largement évoqué. Plus grand port de porte-conteneurs de la Baltique, il constitue également le point de transit de l'essentiel des armes occidentales à destination de l'Ukraine. Les autorités locales font face aux mêmes difficultés que la plupart des ports de l'ouest de l'Europe, notamment en matière de contrôle des marchandises et de lutte contre les trafics.

II. Les liens historiques, culturels et universitaires au cœur de la relation bilatérale

A – Entretien exceptionnel avec Lech Wałęsa



La délégation, le consul honoraire et les représentants de l'ambassade, autour de Lech Wałęsa

Dans la ville de Gdańsk, le Centre européen de solidarité, musée consacré à l'histoire de Solidarność et à l'histoire de la Pologne entre 1970 et 1990, abrite le bureau de son fondateur Lech Walesa. Ouvrier sur les chantiers navals de la ville dans les années 1970, il créa le mouvement Solidarność et mena la contestation syndicale pour améliorer les conditions de travail des ouvriers, tout en condamnant les dérives autoritaires du régime communiste alors au pouvoir en Pologne. Récompensé pour son action par le prix Nobel de la paix qui lui fut attribué en 1983, il devint ensuite Président de la République de Pologne de 1990 à 1995.

Au cours du long entretien accordé à la délégation, l'ancien Président est revenu sur son parcours hors du commun, tout en dressant des ponts avec l'actualité. Il est ainsi apparu préoccupé par la crise de la démocratie et par la défiance, notamment des jeunes, envers la classe politique.

Infatigable militant de la paix, Lech Walesa a partagé sa préoccupation face à la montée des impérialismes. Concernant le conflit en Ukraine, il a plaidé pour une victoire sur les esprits plus que sur les armes, considérant qu'une seule victoire militaire ne permettrait pas de faire durablement reculer le président russe. Il a ainsi appelé à accroître le soutien à l'opposition russe, pour favoriser l'émergence d'un régime démocratique, seule garantie d'un retour à une paix durable dans l'Est de l'Europe.

B – Échanges sur la coopération universitaire à l'Université de Łódź

Troisième ville universitaire du pays, après Varsovie et Cracovie, Łódź accueille le plus grand établissement d'enseignement supérieur du centre de la Pologne. L'université, fondée en 1945, regroupe 13 facultés, dont celle de droit où a enseigné Kazimierz Ujazdowski, le président du groupe d'amitié Pologne-France du Sénat polonais.

Partenaire de l'université François Rabelais de Tours dans le cadre du programme Erasmus+, l'université de Łódź accueille depuis 2003 une École du droit français qui dispense son enseignement en français. 17 étudiants y sont formés pour l'année universitaire 2024/2025. L'université est également partenaire de l'école de management de l'université Jean Moulin Lyon 3 et offre depuis 2013 l'accès à un double diplôme en management et administration des entreprises.

C – Conférence « liberté de conscience et de religion dans les pays démocratiques »

Pour l'ouverture de la session parlementaire d'automne, le 24 septembre, le Sénat polonais avait organisé une grande conférence consacrée à la liberté de conscience et de religion dans les pays démocratiques. Les membres de la délégation ont pu participer à l'événement, ouvert par Małgorzata Kidawa-Błońska, présidente du Sénat polonais, et marqué par l'intervention de Paul Gallagher, secrétaire pour les relations internationales du Saint-Siège.



La délégation au Sénat de la République de Pologne, pour l'ouverture de la session

III. Le marché polonais, une terre d'opportunités pour les entreprises françaises

A – Un marché dynamique et ouvert

Avec une population de près de 38 millions d'habitants, la Pologne constitue la principale économie des pays d'Europe centrale et orientale. Alors qu'elle représentait le 9^{ème} PIB de l'Union européenne au moment de son adhésion en 2004 (Royaume-Uni exclu), elle se place désormais en 6^{ème} position, derrière les Pays-Bas mais devant la Suède et la Belgique. Le pays affiche un taux de chômage de l'ordre de 3%.

Troisième partenaire commercial de la Pologne, après ses voisins allemand et tchèque, la France augmente constamment le niveau de ses investissements dans le pays, qui s'élevaient en 2022 à 24 milliards d'euros. La présence française est particulièrement forte dans le secteur des télécommunications, suite au rachat par Iliad-Free de Play, premier opérateur téléphonique polonais, venant s'ajouter à la présence déjà forte d'Orange Polska. La France se distingue également dans les secteurs de la distribution et de la banque.

B – Développer le potentiel en matière de coopération de défense

La Pologne a consacré 4,2% de son PIB à la défense en 2024, et projette de porter cet effort à 4,7% du PIB en 2025. Ce budget, qui représente 30 milliards d'euros, a doublé en dix ans. Si le partenaire privilégié de la Pologne reste les États-Unis, garants de la sécurité du pays dans le cadre de l'OTAN, le renforcement de la défense européenne apparaît désormais comme une priorité davantage soutenue par le gouvernement polonais. Le traité de Nancy, qui doit être signé entre la France et la Pologne dans le courant de l'année 2025, comportera un volet consacré aux questions de défense afin d'améliorer la coopération entre les deux pays dans ce domaine.

Après avoir fait don à l'Ukraine d'une part importante de son matériel militaire, la Pologne est appelée par plusieurs pays européens à privilégier davantage l'approvisionnement auprès d'entreprises du vieux continent pour ses futures acquisitions. Une évolution en ce sens nécessite notamment un travail sur les solutions de financement et les délais de livraison.

La visite du site d'Airbus Helicopters à Łódź a permis d'évoquer ces questions, et plus largement les opportunités de renforcement de la présence de l'entreprise en Pologne.



La direction du site d'Airbus Helicopters à Łódź et la délégation sénatoriale

Aujourd'hui leader sur le marché civil et parapublic, fournissant l'essentiel des hélicoptères destinés aux missions de sécurité civile et de protection des frontières, Airbus Helicopters dispose d'un important bureau d'études à Łódź, employant une centaine de personnes. L'équipe, qui est essentiellement

composée d'ingénieurs, travaille sur le modèle H160, à usage civil et militaire, sur le développement de l'hélicoptère à grande vitesse de nouvelle génération *Racer* et sur les technologies du futur liées à l'*urban air mobility* (concept de taxi aérien notamment).

En conclusion, ce déplacement organisé à quelques mois de la présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne a permis d'évoquer les nombreuses voies d'approfondissement de la relation bilatérale, mais aussi de mesurer la volonté de la Pologne de peser davantage dans les choix européens.

Dans le contexte particulier de la guerre en Ukraine, la Pologne reprend ainsi une place centrale et voit sa position confortée par la reconnaissance, non seulement de l'ampleur de son effort en soutien à l'Ukraine, mais aussi de la pertinence de son analyse de la menace russe. La relance de la coopération dans le cadre du triangle Weimar, dont la dimension parlementaire a été fortement appuyée par les Sénats français, polonais et le Bundesrat, apparaît donc comme particulièrement pertinente et mobilisera les membres des groupes d'amitié des trois pays à l'avenir.

Composition de la délégation du groupe d'amitié France-Pologne du Sénat



M. François BONHOMME
Vice-président du groupe d'amitié
Sénateur du Tarn-et-Garonne
(Apparenté au groupe Les Républicains)



M. Louis-Jean DE NICOLAY
Membre du groupe d'amitié
Sénateur de la Sarthe
(Les Républicains)



Mme Gisèle JOURDA
Membre du groupe d'amitié
Sénatrice de l'Aude
(Socialiste, Écologiste et Républicain)

Composition du groupe d'amitié : https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_600.html